MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Deux Thielles Le Landeron

mercredi 31 mars 2021 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2021
* 3. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT au Chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier : arrêté du Conseil général (J. Wenger)
* 4. Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2021-2024) de CHF 456'000.- TTC pour le changement de l'éclairage public de La Neuveville en LED : arrêté du Conseil général (J. Wenger)
* 5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 120'000.- TTC pour l'achat de nouvelles décorations de Noël pour la Commune de La Neuveville : décision (J. Wenger)
* 6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'000.- TTC pour l'achat de 3 bornes Smotion : décision (J. Wenger)
* 7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour l'assainissement partiel du réseau basse tension à St-Joux et au chemin des Rives : décision (J. Wenger)
* 8. Crédit d'engagement de CHF 230'000.- TTC pour la réalisation d'un centre médical à La Neuveville – Décompte final : information (A. Kurth)
* 9. Révision partielle du règlement de l'école à journée continue du Signol'air : arrêté du Conseil général (L. Glatz)
* 10. Nomination de l'organe de vérification des comptes pour la période 2021-2024 : décision (A. Kurth)
* 11. Rapport CM en réponse à la motion PSN (D. Bloch) « Paiement d'une partie des jetons de présence des élus au Conseil général, des commissions et des membres du Conseil municipal en bons "Oouh !" » (A. Kurth)
12. Interventions parlementaires et développements
13. Questions simples et traitement
14. Communications

**** = voir annexes***

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES